

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023

Lieu : Salle du conseil municipal de Saint Firmin

Ouverture de la séance : 9h00

Fin de séance : 9h57

Présents : Jean-Luc Blache, Michèle Barban, Agnès Valentin, Yves Davin, Alain Freynet, Jean- Michel Cret, Michel Poncet, Pascal Cantet, Marie France Lemay.

Excusé: Laurent Calvat a donné pouvoir à Yves Davin

Secrétaire de séance :Jean-Michel Cret.

Le maire ouvre la séance avec l'ordre du jour.

1- Approbation du procès verbal de la séance du 07 avril 2023 :

Adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».

2- Versement des indemnités de fonction au maire et aux Adjointes - Abrogation de la délibération précédente suite aux élections partielles :

Le maire propose de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire et des adjointes :

Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique 1027

Indemnités de fonctions au Maire : 25,5 % de l'indice brut terminal 1027

Indemnités de fonctions aux Adjointes : 9,9 % de l'indice brut terminal 1027

Après délibération du conseil municipal avec 4 voix « POUR » et avec 6 voix « CONTRE » la proposition de décision est rejetée.

3- Election du délégué suppléant au SIEPCV :

Délibération ajournée

4 - Election du délégué suppléant au SYMEnergie05 :

Délibération ajournée

5 - Election des délégués au SIDEVAR :

Délégué titulaire : Laurent Calvat

Délégué suppléant : Alain Freynet

Adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».

Pascal Cantet élu en 2020 reste délégué titulaire .

6 – Désignation d'un correspondant associatif :

Délibération ajournée

7 – Désignation d'un correspondant pour les questions de défense suite au décès de M BELLINO Dominique :

Le conseil municipal désigne Yves Davin .

Adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».

8 – Modifications de la composition des commissions municipales :

Le maire propose la nouvelle composition des commissions municipales permanentes et désigne les membres comme suit à compter de ce jour :

1 **Travaux** : VALENTIN Agnès, BARBAN Michèle, PONCET Michel, DAVIN Yves, CALVAT Laurent.

2 **Finances**: BARBAN Michèle, CANTET Pascal, FREYNET Alain, CRET Jean-Michel

3 **Ecole et Education**: CANTET Pascal, CALVAT Laurent, LEMAY Marie-France, FREYNET Alain .

4 **Actions Sociales** : VALENTIN Agnès, CANTET Pascal, BARBAN Michèle.

5 **Culture et Patrimoine** : VALENTIN Agnès, LEMAY Marie-France, CRET Jean-Michel.

6 **Urbanisme** : VALENTIN Agnès, DAVIN Yves, PONCET Michel.

7 **Communication** : CANTET Pascal, LEMAY Marie-France, CRET Jean-Michel.

8 **Environnement, Développement économique et agriculture** : VALENTIN Agnès, BARBAN Michèle, CANTET Pascal, PONCET Michel.

Adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».

9 – Création d'un poste saisonnier d'adjoint technique territorial :

Adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».

10 - Création d'un poste d'adjoint administratif territorial :

Adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».

11 – Projet de coopération transfrontalière inclus dans le programme Interreg VI-A Italie France ALCOTRA 2021-2027 :

Après délibération du conseil municipal avec 4 voix « POUR » et avec 6 voix « CONTRE » la participation à la mise en œuvre de la proposition du projet tel qu'il est proposé est rejetée.

12 – Approbation du projet et plan de financement et autorisation au Maire à solliciter la subvention LEADER pour le projet d'habitat inclusif :

Après délibération du conseil municipal avec 4 voix « POUR » et avec 6 voix « CONTRE » La demande de financement auprès du LEADER dans le cadre du projet d'habitat inclusif est rejetée.

13 – Convention de servitudes, parcelle AE n° 493, avec Territoire d'énergie Hautes Alpes – SYME05 pour l'enfouissement des réseaux électriques et Télécom :

Adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».

14 -Convention de mise en œuvre de la médecine préventive avec le CDG05 :

Adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».

15 – Convention avec le service d'aide à l'archivage et mise à disposition de personnel du CDG05 :

Adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».

16 – Motions :

- 1- Concernant la banderole accrochée dans la nuit précédent le scrutin électoral du 26 mars 2023 à l'entrée du village, le Conseil Municipal souhaite manifester sa désapprobation totale face à cet acte contraire à la tradition républicaine et après lecture par Monsieur le Maire de la motion dans son intégralité, le texte est adopté à l'unanimité des présents avec 10 voix « POUR ».
- 2- Le Conseil Municipal émet le souhait que soit retiré le recours auprès du tribunal Administratif visant à annuler les dernières élections et après lecture par Monsieur Le Maire de la motion dans son intégralité, le texte est adopté avec 6 voix « POUR » et 4 ABSECTIONS.

17 – Questions diverses :

Jean-Michel Cret demande de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal les délégations consenties au Maire et notamment l'engagement de dépenses qui est actuellement de 100 000 € et de le limiter à 20 000 € .

Monsieur Le Maire attend le retour de la cour régionale des comptes et de la préfecture afin de prendre en compte cette demande.

Alain Freynet demande à Monsieur le Maire d'établir une convention avec Monsieur Pierre Vivant pour les déblais de ses travaux stockés sur l'ancien stade de football.

Monsieur Le Maire n'est pas contre et propose également que le conseil municipal rencontre Monsieur Vivant afin qu'il nous présente son projet de création artistique et son souhait d'acquérir une partie du terrain sur lequel sont stockés ses déblais.

Agnès Valentin pose la question aux nouveaux élus s'ils souhaitent malgré leur point de vue et position sur le projet d'habitat inclusif, rencontrer l'éventuel bailleur et les différents intervenants . Comme il était prévu de les rencontrer courant juin prochain, les nouveaux élus répondent positivement à cette question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 57

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Jean -Luc Blache

Jean-Michel Cret